

Sujet : [INTERNET] Raisons pour lesquelles je suis CONTRE le projet d'usine d'enrobage

De : Marie GAILLARD <gaillardmm@yahoo.fr>

Date : 16/09/2019 12:36

Pour : "pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr" <pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je vous informe de mon opposition au projet d'installation d'une centrale d'enrobé à chaud sur le territoire de la commune de Roquefort des Corbières.

En effet, j'ai étudié attentivement les 22 documents mis à la disposition du public sur internet dans le cadre de la consultation public. Ils sont tous très techniques et rassurants, afin de nous prouver que cette usine n'aura aucun impact sur la nature et notre santé, ce qui est totalement faux.

La première aberration flagrante est qu'ils prétendent que les vents dominants soufflent de l'ouest, donc que La Palme ne sera pas touchée par leurs pollutions. Ils donnent pour preuves des statistiques de 2000 à 2009 (donc caduques depuis 10 ans), surtout sachant qu'avec le réchauffement climatique le régime des vents a beaucoup changé. De plus, ces statistiques ont été établies pour Lézignan et Narbonne, elles ne peuvent en aucun cas être valables pour La Palme, car nous savons tous pour vivre ici, que la Tramontane souffle du nord-ouest. Comme l'usine sera implantée sur les hauteurs derrière la station Total, tous leurs rejets arriveront directement sur La Palme !!!!

Par contre, lorsque le vent Marin soufflera, c'est Roquefort qui recevra tout cela, mais il est vrai que le Marin souffle beaucoup moins souvent et moins fort que la Tramontane.

Rejets dans l'air : aucun document ne précise la quantité de fumées rejetées en m3 / heure :

Les documents scientifiques se veulent très rassurants et expliquent que les rejets dans l'air seront conformes aux normes qui imposent des maximums par m3 d'air rejetés. Ces maximums ne signifient pas que ces particules (monoxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxyde d'azote et Composés Organiques Volatiles contenant un grand nombre de substances très toxiques) soient inoffensives.

Sachant qu'ils vont fabriquer plus de 150 tonnes à l'heure, on ne peut même pas imaginer la quantité qui va être envoyée dans l'air.

Leur document « contrôle des rejets atmosphériques » n'est vraiment pas rassurant, car il ne préconise que 3 mesures de contrôles. En combien de temps : 1, 2, 5 ... ans ? Ce n'est vraiment pas beaucoup, que se passe-t-il le reste du temps, sachant que cette usine mobile a déjà 20 ans et que son usure ne doit pas contribuer à une bonne performance ? Et surtout, ces contrôles s'effectueront dans des conditions de fonctionnement optimales de la centrale pour 160 tonnes / heure. Que se passe-t-il lorsqu'ils poussent les machines pour produire 250 tonnes / heure. Les quantités de rejets doivent être exponentielles et ce n'est pas parce qu'on ne sent ou ne voit rien qu'il n'y a pas de particules toxiques. !!!!

Même si toutes ces normes sont respectées, il est inacceptable que La Palme doive recevoir la diffusion dans son air, son sol, ses végétaux de toutes ces substances toxiques. En effet, non seulement nous allons respirer ces produits, mais ils vont se déposer sur les fruits et légumes de nos potagers et nous allons les manger en croyant qu'ils sont sains. Que dire des vignes dont les raisins seront recouverts ; les exploitations bio avec des contraintes très sévères qui seront polluées ?

Poussières :

Ils expliquent que "lors des périodes sèches et venteuses, les opérations de chargement des

prédoseurs et la manipulation des stocks sont évitées, tout comme les opérations de convoyage"

Etant donné le nombre de jours dans l'année qui sont « secs et venteux », ils ne vont pas travailler souvent, s'ils respectent cette soi-disant contrainte...

en périodes sèches et venteuses, «un arrosage régulier ds stocks peut être réalisé" Avec quelle eau ?

Natura 2000 devrait s'inquiéter des pollutions de l'étang

On nous dit qu'il y a peu de maisons à moins de 800 mètres de distance de l'usine, et alors ? Que se passe-t-il avec les particules après 800 mètres, elles disparaissent, elles sont stoppées net comme le nuage de Tchernobyl qui s'est arrêté à la frontière française ? Quant on sait qu'on reçoit du sable du Sahara que l'on voit sur nos voitures après certaines chutes de pluies, on veut nous faire croire qu'après 800 m il n'y a plus aucun danger ; il faut arrêter de se moquer de nous !

Fuel :

Au lieu d'être branchée sur le réseau électrique d'EDF, l'usine fournira son propre courant avec deux énormes groupes électrogènes consommant du fuel domestique 14 heures par jour. De plus, les brûleurs fabriquant le goudron consomment du fuel lourd, le plus polluant qui existe. On veut nous empêcher de rouler au diesel et nous faire dépenser des fortunes pour acheter des voitures électriques afin de réduire la pollution de l'essence et du diesel et on vient mettre une telle monstruosité à l'orée du village

Incendie :

Nous sommes en zone de forts risques d'incendies, nous avons déjà eu plusieurs fois les flammes aux portes du village. Que se passera-t-il dans une telle situation, sachant que tous les produits utilisés à base d'hydrocarbures sont hautement inflammables et explosifs ?

Durée 2 ans :

31 communes ont refusé leur implantation ces dernières années (ils ont essayé de se mettre à Lézignan l'été passé), alors lorsqu'ils seront enfin installés, ils ne trouveront nulle part où aller ensuite . Du coup, ils resteront ici durant de très longues années, car leur contrat de 6 mois est renouvelable aussi longtemps qu'ils en ont besoin...

Il est prévu 80 camions par jour, entre ceux qui amènent les matériaux et ceux qui emmènent le goudron. Sur la D709 longeant l'étang, nous subissons déjà le trafic de tous les camions travaillant sur la carrière Cap Roumany, auxquels vont s'ajouter tous ceux venant de l'usine Lafarge pour alimenter cette fabrique en graviers, granulats et sable. Cette augmentation du trafic sera préjudiciable et dangereuse pour nous.

Au vu de tous les problèmes cités, je comprends que Madame le Maire de Roquefort, sans avoir consulté le conseil municipal, aie souhaité de son propre chef, installer cette usine aux portes de La Palme, car c'est notre commune qui en subira toutes les conséquences négatives, surtout à cause de la Tramontane. Sa commune quand à elle sera beaucoup moins impactée, seulement en temps de vent marin.

En tant que Préfet à travers vos fonctions, vous pouvez PROTÉGER nos vies et la nature (nous sommes dans un parc naturel protégé), et c'est bien à cela que je vous prie de réfléchir, et de vous opposer à ce projet d'installation trop à proximité des habitants et leur agriculture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Marie GAILLARD

3 Rue Massenet
11480 LA PALME